

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3)

Contribution de l'AFPCNT : adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophes

Synthèse :

Une France à +4°C changera complètement les modes de vie. Le changement climatique va accroître les aléas naturels (fréquence et intensité) mais aussi la vulnérabilité des populations. L'association de tous les acteurs à l'élaboration des mesures les concernant et à leur évaluation est indispensable au succès du plan. L'adaptation nécessite une montée en compétences globale et une déclinaison territoriale fine, avec des moyens adaptés.

L'AFPCNT a pris connaissance du PNACC3 et note en particulier l'importance accordée à l'objectif de réduction des catastrophes naturelles et technologiques, qui est le cœur de l'action de notre association.

L'association partage les grands principes stratégiques du plan :

- anticipation (et en particulier l'inscription de la TRACC dans les documents de planification)
- progressivité (en particulier pour poser les bases des grandes options valables jusqu'en 2100)
- co-bénéfices (et en particulier l'encouragement des solutions fondées sur la nature)
- priorisation (avec un regard accru sur la mal-adaptation, en regrettant cependant que cette ambition soit fixée pour le long terme)
- mobilisation (et en particulier la mobilisation citoyenne, indispensable pour accompagner l'action des pouvoirs publics)
- différenciation (déclinaison dans les territoires).

L'association regrette cependant que ces grands principes stratégiques, déclinés en 5 objectifs et 51 mesures ne soient pas accompagnés d'un calendrier plus précis et d'indicateurs chiffrés et en particulier du chiffrage indicatif des moyens à mobiliser par les différentes catégories d'acteurs ainsi que l'identification d'indicateurs de performance permettant de juger du niveau d'atteinte des objectifs fixés. Nous avons bien noté que ces aspects devraient être complétés à l'issue des phases de concertation sectorielle et territoriale.

Il est difficile à ce stade d'appréhender l'effet systémique du plan, mettant en évidence comment les différentes mesures entreront en interaction, pour

permettre aux territoires de décliner ces 51 mesures en actions cohérentes, durables, soutenables à la fois financièrement et en termes de travail.

L'association partage les cinq grands axes du plan et note avec intérêt l'attention affichée sur la prise en compte de la spécificité des outre-mers face aux enjeux de l'adaptation.

Elle partage l'importance de la culture du risque mise en avant dans de nombreuses mesures.

Pour emporter l'adhésion et la participation, il est indispensable d'associer les citoyens à tous les processus pour élaborer les mesures et en devenir les propriétaires, autant que les décideurs institutionnels. L'association apprécie la présente consultation mais alerte sur le fait que cette consultation par voie électronique exclut de fait un grand nombre de personnes, notamment les personnes les plus vulnérables.

Pour favoriser l'implication de tous, il semble aussi utile de favoriser la transparence sur la mise en œuvre des mesures et leur efficacité (par exemple, recours systématique à des dispositifs d'autoévaluation, études d'impact ex-post permettant la comparaison avec les EI ex-ante, généralisation des retex sur les projets, observatoire national pour partager les pratiques, etc.).

Si plusieurs mesures (notamment les 17, 48 et 49) abordent bien la question des connaissances et de la formation, cette question mériterait d'être davantage mise en avant, ou de manière plus explicite, par exemple en identifiant une mesure principale sur ce sujet de la montée en compétences. Répondre aux enjeux qui sont les nôtres à cette échelle et dans un temps aussi court va nécessiter de produire de nouveaux savoirs et une montée en compétence globale de tous les acteurs dans une approche globalisante, interdisciplinaire, partenariale, innovante et multi-acteurs.

Plus précisément, quelques remarques classées selon les axes du plan :

- Protéger la population :
 - l'association insiste sur l'importance des services publics et des dispositifs de solidarité pour la résilience globale de la société (système de protection sociale, dispositif CatNat, etc.)
 - au-delà de la simple protection, il s'agit de responsabiliser les citoyens et de donner à chacun les clés pour connaître, anticiper et bien réagir face aux événements. L'éducation préventive face aux risques majeurs doit être menée dès le plus jeune âge (maternelle) et jusqu'aux plus grands (universités et formations professionnelles). Au-delà de la sphère éducative, chaque habitant doit pouvoir se former et acquérir des compétences tout au long de la vie.
 - il est indispensable que les enjeux sensibles (écoles, maisons de

retraite, prisons...) et stratégiques (hôpitaux, casernes..) des territoires, ainsi que ceux pouvant servir de refuges en cas de crises, soient clairement recensés et fassent l'objet de diagnostics de réduction de vulnérabilité et de plans de réduction de cette vulnérabilité structurelle et organisationnelle

- la nécessité d'exercices réguliers de mise en situation associant les populations
- les populations les plus fragiles (notamment les personnes les plus pauvres, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladie chronique ou de handicap, les très jeunes enfants, les familles monoparentales) doivent faire l'objet d'une attention particulière : elles doivent être écoutées et participer à l'élaboration des mesures de protection les concernant.
- Concernant le financement, les aides publiques destinées à la réduction des effets des risques naturels sont séparées entre le FPRNM et le fonds vert, au détriment de la clarté et de l'efficacité de l'ensemble. Une partie au moins de ces dépenses devraient être priorisées vers la prévention dans les territoires reconnus les plus vulnérables afin d'améliorer l'efficacité globale de la dépense publique et parvenir à terme à terme à réduire la sinistralité liée aux catastrophes naturelles.
- Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels :
 - l'association insiste sur l'importance d'une approche adaptée aux territoires, d'une réflexion sur le devenir de ces territoires et sur leurs fragilités, d'une réflexion prospective sur le relèvement post-catastrophe pour se préparer et limiter les conséquences de ces catastrophes. Appréhender les risques concernant ces territoires par leurs enjeux et leur vulnérabilité plutôt que par les aléas qui peuvent les toucher, dans une approche multi-risques semble essentiel. L'exemple des dommages très importants subis par Mayotte après le cyclone Chido, pourtant de catégorie 4, illustre l'importance de la réduction de vulnérabilité globale des territoires pour se prémunir des effets les plus catastrophiques.
 - La multiplication des événements extrêmes (cf. l'événement pluvieux à Valence en Espagne qui aurait pu affecter un autre territoire méditerranéen urbanisé comme Montpellier) nécessite une réflexion spécifique avec des simulations pour se préparer à ces situations.
 - L'association relève l'intérêt des études régionales sur le changement climatique et des plans de résilience que commencent à développer certaines collectivités territoriales.
 - Les aspects économiques et financiers de l'adaptation de ces territoires devraient faire l'objet d'études approfondies. La répartition des rôles entre les différentes collectivités territoriales et leur rapport avec l'État sont à mettre à jour dans le cadre de la stratégie nationale de la résilience (SNR) en tenant compte des expériences en cours.
 - il serait nécessaire de disposer de dispositifs d'auto-évaluation et d'évaluation reconnus permettant aux gestionnaires et décideurs de

se situer par rapport à leur niveau de résilience et d'identifier les voies de progrès. Des soutiens financiers dans ce domaine (bonus pour les impôts, réduction des primes d'assurances...) seraient un plus. Le partage des bonnes pratiques et de bons exemples entre pairs également. Un observatoire/plate-forme nationale dédiée pour partager les exemples, les conseils, les bonnes pratiques... serait idéal

- Concernant la mesure 25, un tel guichet unique pourrait être proposé, le cas échéant de manière conditionnelle ou payante à des acteurs de l'économie privée.
- Au-delà des enjeux patrimoniaux qui font l'objet d'une attention particulière, la France étant un pays particulièrement touristique, des ambitions et un plan d'actions dédié à l'adaptation des équipements et activités touristiques ainsi qu'à la formation et la préparation des acteurs du tourisme et des populations touristiques seraient nécessaires.
- Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4°C
 - une France à +4°C signifie vivre complètement différemment : une cartographie des impacts actuels et à venir sur les différentes formes d'activités ainsi qu'une cartographie des adaptations possibles et un accompagnement dédié pour les mettre en œuvre est indispensable
- Protéger notre patrimoine naturel et culturel
 - pour le patrimoine culturel, au-delà des diagnostics, le partage d'expérience et la mise en situation sont essentiels dans ce domaine aussi
- Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique :
 - l'engagement citoyen en déclin doit être stimulé et reconnu lorsqu'il existe pour faire office d'exemple et d'incitation à l'action. Les formes de mobilisation possibles, les réserves existantes... sont dans les faits peu connues et une communication spécifique doit être assurée
 - la création de ces forces vives sera encouragée par des formations et des certifications initiales et continues axées sur les défis face au changement climatique
 - la mobilisation citoyenne est essentielle avant, pendant et après une catastrophe ; elle doit être facilitée et rendue complémentaire de l'action des pouvoirs publics : la feuille de route issue d'une véritable dynamique intersectorielle, adoptée par de nombreux acteurs de la société civile lors du colloque des 4 et 5 décembre dernier, colloque organisé conjointement par le Crisis-Lab de Sciences-Po et l'AFPCNT et soutenu par le SGDSN, la DGPR et la DGSCGC, et jointe en annexe à cette contribution, est une base à mettre en œuvre dans les prochains mois ou années.

Concernant la prévention des catastrophes, l'AFPCNT, a mis en place avec l'appui de l'État un réseau d'acteurs, dont le groupe de travail ultramarin, inscrits dans une démarche d'adaptation de leur territoire depuis plusieurs années.

Ainsi, l'AFPCNT, forte de ces réseaux d'acteurs, peut être force de propositions. et c'est dans cet état d'esprit que nous vous apportons notre contribution avec la vive ambition de participer à la mise en œuvre de ce PNACC3.